

Le journal des Gardons

Le SMAGE des Gardons vous informe

N°6

Sommaire

	Edito.....	1
	Etude de la qualité de l'eau.....	2-3
	Opération ALABRI en Gardonnenque.....	4
	Gestion quantitative : une ressource limitée à se partager.....	5
	Dossiers en bref.....	6-7
	Gardons Nature.....	8
	• Macromia, une libellule patrimoniale	

Edito

Cap sur la ressource en eau

Tout en restant particulièrement actif et vigilant sur le risque inondation, le SMAGE des Gardons s'investit aujourd'hui pleinement dans la **gestion de la ressource en eau**. Nous venons d'achever deux études importantes sur la quantité et la qualité de l'eau, fruit de plus de 3 ans de travail en commun avec les acteurs du territoire. Ces études nous ont tout d'abord permis d'améliorer nettement nos connaissances, sans lesquelles toute gestion est hasardeuse. Elles ont par ailleurs confirmé la situation très difficile du bassin versant des Gardons, avec un déficit particulièrement marqué de la ressource en eau et des problèmes complexes de qualité. Ce constat, doublé de perspectives d'accentuation forte des sécheresses avec le changement climatique, nous incite à **agir dès à présent**. Le chantier est gigantesque et nécessitera des efforts très conséquents pour **économiser l'eau** et maîtriser nos rejets. Il est de notre responsabilité commune de le mener à bien sans délai.

La révision du SAGE avance

Le SAGE des Gardons, adopté depuis 2001, est en cours de révision. Porté par la Commission Locale de l'Eau, dont la composition a été renouvelée cette année, ce document est très important pour nos territoires. Il va **définir la politique de l'eau pour les 10 prochaines années** et dispose d'une portée juridique, notamment vis-à-vis des documents d'urbanisme qui doivent lui être compatibles. Son élaboration repose sur une **large concertation**. Il a fait émerger la gestion quantitative de la ressource en eau comme un enjeu majeur...

Etre innovant par la réduction de la vulnérabilité aux inondations

Le SMAGE des Gardons porte l'animation d'un programme de réduction de la vulnérabilité du bâti aux inondations en Gardonnenque. Ce programme permet aux habitants de bénéficier

gratuitement d'un accompagnement pour réaliser des travaux de protection de leurs biens. Nous assistons également des communes qui suivent cette démarche sur leurs bâtiments publics. L'ampleur et l'ambition de cette démarche est innovante à l'échelle nationale et vise à compléter la protection de nos concitoyens vis-à-vis du risque inondation.

Le SMAGE reconnu EPTB

Le SMAGE a reçu en début d'année l'agrément d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) pour l'ensemble du bassin versant des Gardons. Au-delà de la reconnaissance de notre action, cette démarche permet de consolider notre syndicat dans ses missions. Effectivement les EPTB deviennent des **interlocuteurs incontournables** dans le domaine de l'eau et leur rôle est conforté par les textes réglementaires. Il convient maintenant de s'assurer que l'EPTB des Gardons dispose de **moyens financiers stables** à la hauteur des missions qui lui sont confiées.

Le Gaz de schiste, c'est non !

La Commission Locale de l'Eau des Gardons et le SMAGE des Gardons se sont prononcés **contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste** sur son territoire. Comment imaginer tant d'efforts pour une gestion concertée et durable de la ressource en eau pour se retrouver, sans aucune concertation, le siège d'une activité aussi peu respectueuse de l'eau ? Le positionnement des autorités, qui interdit la méthode actuelle d'extraction par fracturation hydraulique ne nous apparaît pas suffisant. Cela se confirme par les déclarations des sociétés d'exploitation de poursuivre l'exploration sur notre secteur. **Nous resterons donc largement mobilisés sur ce dossier** avec une ligne directrice : en l'état actuel des connaissances, c'est non !



Le Président
Jacques LAYRE

SMAGE
des Gardons

www.les-gardons.com

Etude de la qualité

Après deux années de travail, le bureau d'études Ginger a présenté en début d'année à la Commission Locale de l'Eau le dernier volet de l'étude sur la qualité des eaux du bassin des Gardons. Cette étape clôturerait un important travail de synthèse et d'analyse des données disponibles.

Cette démarche permet de disposer d'un état des connaissances et structure la réflexion comme l'action pour les années à venir.

Principaux résultats

Des eaux souterraines correctement préservées :

La **qualité des eaux souterraines** du territoire vis-à-vis des matières organiques et des nitrates **est bonne**. Ces eaux ne sont pas affectées par les micropolluants synthétiques (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques, PolyChloroBiphényle) et la qualité est globalement bonne concernant les métaux (à l'exception de certains secteurs en Cévennes du fait de la géologie).

Les risques de pollution par les pesticides concernent les alluvions des Gardons d'Alès, d'Anduze et Gardonnenque ainsi que le bas-Gardon. Dans quelques cas, des concentrations excessives ont imposé des mesures spécifiques (démarche ZSCE pour Zone Soumise à Contrainte Environnementale conduite par l'Etat).



L'eau a des usages multiples et interconnectés : irrigation, baignade, eau potable,...

Des résultats disparates pour les cours d'eau

Les impacts relatifs aux eaux usées (macropollution) sont marqués à l'aval des principales agglomérations pour les Gardons mais également sur les affluents. Les **progrès importants** réalisés dans l'assainissement des villes et villages ne compensent pas toujours la faiblesse des débits et la fragilité des milieux. **L'eutrophisation** est une problématique structurelle de notre bassin versant. Elle se manifeste par un développement excessif d'algues provenant d'un déséquilibre nutritif du milieu.

Cela ne pénalise pas l'usage baignade puisque la grande majorité des eaux présente une qualité satisfaisante pour ce loisir.

La **pollution par les minéraux** est complexe à analyser compte tenu des apports naturels (arsenic, nickel, baryum en particulier) couplés

Des documents et des cartes...

L'étude qualité se structure autour d'un diagnostic et d'un plan d'actions. Ces documents s'accompagnent d'annexes, d'un atlas cartographique, de fiches synthétiques pour les 7 foyers principaux de pollution et d'une synthèse à destination des élus et du grand public.

La version numérique est téléchargeable sur le site du SMAGE des Gardons ou diffusée sur CD sur simple demande.

avec ceux des anciennes mines et des industries. L'Avène, le Gardon d'Anduze et le Gardon d'Alès sont particulièrement concernés par cette problématique.

A l'image de tous les cours d'eau de la région, on détecte dans tous les Gardons des HAP, résidus de combustion. Cette problématique dépasse largement notre bassin versant.

Les PCB ne sont pas détectés à deux exceptions près : l'Avène et le Gardon d'Alès. Cette pollution est dite historique dans la mesure où les principales sources de diffusion ont été supprimées. Les causes de ces mauvais résultats sont donc à investiguer.

Tous ces résultats s'appuient sur des données produites en 2007 et 2008 et qui sont forcément partielles. En fonction des secteurs ou des paramètres, il convient de parler des qualités des eaux et rester prudents quant aux affirmations à caractère général.

La qualité de l'eau sur les Gardons varie d'une très bonne qualité pour les secteurs amont à des zones gravement impactées. Le climat méditerranéen est extrême pour les milieux qui souffrent bien plus des étiages sévères que des crues. La qualité de l'eau dépend très directement de la quantité. C'est pourquoi, **les efforts d'économie de l'eau** sont aussi importants que **les efforts de diminution des pollutions**.

Les données sur la qualité de l'eau sont issues de sources multiples (Etat, collectivités, études d'impact,...). Une large partie des résultats est accessible sur :

www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr.

Les données du Ministère de la santé sont accessibles sur :

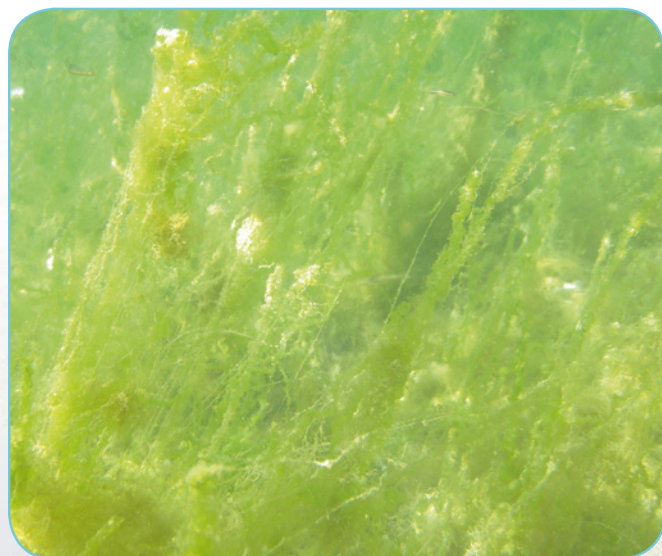
<http://www.languedoc-roussillon.sante.gouv.fr/>

de l'eau des Gardons

Les sources de pollutions

Les milieux aquatiques réceptionnent les rejets de la majorité de nos activités. Tour d'horizon :

Assainir les eaux usées : c'est un des plus anciens chantiers, construire, améliorer, optimiser la **collecte** et le **traitement des eaux usées**, soit par des systèmes collectifs (Communes), soit individuels (avec désormais un contrôle par les Services Publics de l'Assainissement Non Collectif ou SPANC). Les efforts finissent par payer et la pollution organique a globalement régressé, en particulier pour les grosses agglomérations et les unités agroalimentaires. Le défi qui s'ouvre est désormais celui des **résidus de médicaments**, peu traités par les stations d'épuration actuelles. Les Communes sont assistées par les services de l'Etat (DDTM), des Conseils généraux et de l'Agence de l'eau.



Le phénomène d'eutrophisation sur les Gardons est de plus en plus préoccupant

Les eaux de ruissellement : les eaux qui ruissellent sur les toits, les routes et les parkings se chargent en métaux lourds, hydrocarbures, goudrons et autres produits polluants, qui aboutissent dans les cours d'eau. Aujourd'hui, rares sont les Communes s'étant dotées de dispositifs de traitement. C'est une **pollution encore mal cernée** et peu traitée. L'Agence de l'eau incite les agglomérations à réaliser des schémas directeurs des eaux pluviales et à envisager des systèmes de rétention et de traitement.

La chimie : nombreux sont les ateliers, (industrie, artisanat, commerces) produisant ou utilisant des détergents, peintures, colles, teintures, métaux... La pollution par les substances toxiques ou micropolluants doit se traiter **dès la source**. S'il est facile de repérer les principaux foyers, la pollution diffuse dans le tissu urbain est également un enjeu. L'agglomération d'Alès a engagé un travail dans ce sens, avec l'appui de l'Agence de l'eau et des Chambres consulaires. La gestion réglementaire des sites industriels est assurée par les services de l'Etat (DREAL et DDTM) qui fixent les niveaux de rejet.

Nitrates et pesticides : l'agriculture est évidemment la principale utilisatrice d'engrais et de phytosanitaires, mais les particuliers ont également des impacts non négligeables. Par ailleurs, le SMAGE des Gardons bâtit des partenariats avec des Communes volontaires pour réduire les pesticides, l'arrosage et les engrais sur les espaces communaux. Ces actions sont complémentaires de celles engagées pour réduire les pollutions d'origine agricole (Chambre d'agriculture, DDTM, Conseil Général, Caves coopératives,...).

Le rôle du SMAGE et du Contrat de rivière des Gardons est de susciter ou d'accompagner toutes ces démarches, de favoriser les échanges et le développement de la connaissance. Mieux connaître les rejets, les impacts et les phénomènes en jeu permet d'**optimiser les moyens disponibles**, en bonne intelligence avec l'ensemble des intervenants. ■

Mieux comprendre l'eutrophisation sur les Gardons

Suite à une année 2010 critique sur le plan du développement des algues et des végétaux aquatiques et sur la base d'une sollicitation de la Mairie de Collias, le SMAGE des Gardons vient de lancer une **étude spécifique** à cette thématique. L'objectif est d'analyser le phénomène d'eutrophisation dans les gorges du Gardon et à l'échelle du bassin versant sur une saison estivale complète. Ce travail doit permettre de mieux connaître les flux de nutriments (nitrates, phosphates), de cibler les sources les plus importantes et de mieux comprendre le phénomène dans sa globalité.

Quatre campagnes de terrain ont eu lieu (avril, mai, juin, août) durant lesquelles un hydrobiologiste et un technicien du SMAGE des Gardons ont procédé à des relevés et des prélèvements de végétaux, de diatomées (algues microscopiques) et d'eau pour des analyses en laboratoire.

Le Bureau d'études Aquascop rendra ses résultats pour la fin de l'année 2011.

L'opération est financée par l'Agence de l'Eau et la Région Languedoc Roussillon.

Opération ALABRI en Gardonnenque

Les habitants des bassins versants de **la Braune, de L'Esquille, du L'Auriol, de la Droude et de la Gardonnenque** ont fait l'objet d'une campagne de communication visant à les informer de l'opération d'Accompagnement à L'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation mise en place par le SMAGE des Gardons.

ALABRI apporte une **aide technique et financière pour les propriétaires de bâtiments situés dans la zone inondable** définie par le Plan de Prévention du Risque Inondation.

Cette action s'inscrit dans un Programme d'Intérêt Général financé par les pouvoirs publics (Europe, Etat, ANAH, Région, Département du Gard, Nîmes Métropole, SMAGE des Gardons)

Au travers du PPRI, l'Etat a souhaité rendre obligatoires certaines mesures d'adaptation du bâti existant pour :

- **protéger les occupants**
- **protéger le bâti et les biens**
- **favoriser un retour à la normale** le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions, après les inondations.

Les propriétaires concernés ont tout intérêt à profiter dès aujourd'hui du dispositif ALABRI : il leur permet à la fois de **respecter leurs obligations** et de se protéger du mieux possible d'éventuelles nouvelles crues du **Gardon ou de ses affluents ! Après juillet 2013, il sera trop tard pour en bénéficier.**

A ce jour, plus de 210 propriétaires ont fait leur diagnostic.

Mesures d'adaptation du bâti, rendues obligatoires dans le cadre du PPRI

- Surface refuge pour les logements ne disposant pas d'un plancher hors d'eau inondé par plus de 80 cm d'eau
- Matérialisation des piscines
- Installation de clapets anti-retour (réseau, eaux usées) et obturation des aérations en crue
- Installation de batardeaux (dispositifs d'obturation des portes)
- Installation d'une pompe de cave
- Séparation des circuits électriques

Ce dispositif unique en France constitue une réelle innovation en matière de réduction du risque inondation. En cas de succès, ce type de mission sera déployé progressivement sur le restant du bassin versant des Gardons.

Pour en savoir plus : www.alabri-smage.fr

Comment bénéficier d'ALABRI ?

Pour les habitants des zones couvertes par le PPRI Gardon Amont, il suffit de téléphoner à l'équipe d'architectes ALABRI pour convenir d'une date de visite :

Tél : 04 66 63 88 07

du mardi au vendredi, de 9h à 12h

La démarche en trois étapes est totalement GRATUITE :

- Un diagnostic de l'état de vulnérabilité du bâti
- Des préconisations cohérentes sur les mesures à mettre en œuvre
- Une assistance pour l'obtention d'aides financières



Accompagnement pour l'Adaptation de votre Bâti au Risque Inondation



bottes ou bouée ?



FAITES DIAGNOSTIQUER GRATUITEMENT LA VULNÉRABILITÉ DE VOTRE LOGEMENT

Une équipe d'architectes vous accompagne **gratuitement** pour :

- diagnostiquer votre logement
- l'adapter au **risque inondation**
- obtenir des **aides financières** pour les travaux à réaliser

Pour en savoir plus :

- des **réunions publiques** en novembre et décembre à St Genès de Malpas, Bagnols, St Charles, Bagnols, La Calmette et, dès le 19 octobre 2010
- un site internet www.alabri-smage.fr
- une **permanence téléphonique** **04 66 63 88 07** du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00

ALABRI est un Programme d'Intérêt Général initié par le **SMAGE** des Gardons Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Équilibrée des Gardons, avec le soutien de :



Gestion quantitative : une ressource limitée ... à se partager

Un outil de gestion : le PGCR

Le Plan de Gestion Concertée de la Ressource en Eau (PGCR) des Gardons, réalisé par BRL pour le SMAGE des Gardons, a été finalisé en milieu d'année. Cette étude, engagée depuis 2007, s'est enrichie de très nombreux débats. Elle a permis de faire un **bilan détaillé de l'état de notre ressource en eau**, sous l'angle de la quantité disponible, et des prélèvements et besoins existants. Elle a mis en évidence la **situation de forte tension** de notre bassin qui impose des efforts très importants pour assurer à la fois la satisfaction des usages (eau potable, agriculture, tourisme...) et le respect des milieux aquatiques. Cette situation résulte du caractère méditerranéen prononcé de nos cours d'eau, de prélèvements localement très importants et de réserves amoindries, notamment sur les Cévennes en lien avec la nature géologique des sols et en plaine avec la disparition des alluvions (à relier aux extractions passées).

Une gestion active des ressources

L'étude a permis d'identifier des points caractéristiques du bassin versant, appelés **points nodaux**, sur lesquels des objectifs de débits ont été fixés, en fonction du besoin des milieux et des différents usages. Pour atteindre ces débits, il apparaît indispensable d'économiser l'eau :

- améliorer les **rendements des réseaux** de distribution d'eau potable,
- **mieux prélever** pour les usages agricoles (limiter les pertes des canaux, développer les systèmes d'irrigation économes, mieux coordonner les prélèvements pour mieux étaler leurs impacts),
- sensibiliser la population à une gestion économe...



Un accompagnement des gestionnaires de béals

La CLE des Gardons, le SMAGE et ses partenaires souhaitent un **accompagnement fort des gestionnaires de béals**. Ces derniers sont confrontés à une réglementation complexe et impliquant une gestion très fine des ouvrages. Il faut reconnaître que l'impact local de certains béals peut être particulièrement significatif en lien, le plus souvent, avec la vétusté des ouvrages. Une première réunion d'échanges s'est déroulée le 22 juin 2011 à Saint Jean du Gard. Un **appui aux gestionnaires** est assuré par le SMAGE des Gardons.



Béal cévenol au droit de sa prise d'eau

Un développement des connaissances

Pour bien gérer, il faut tout d'abord bien connaître. Il est donc envisagé de poursuivre les investigations localement. Ainsi, les deux premiers plans locaux de gestion ont été lancés cette année sur le **Gardon de Saint Jean et la Salindrenque**, deux secteurs en fort déficit. Par ailleurs, il est prévu des études sur les eaux souterraines et notamment les zones karstiques (formations, essentiellement calcaires, marquées par des circulations importantes d'eau) à l'origine de pertes et de résurgences. Deux systèmes sont aujourd'hui identifiés : en amont d'Alès et entre la Gardonnenque et les gorges du Gardon.

Un partage des ressources et une réflexion sur l'avenir

Une étude sur les **volumes prélevables** devrait être lancée en 2012. Cette démarche vise à définir les volumes qu'il est possible de prélever sur les Gardons et de les répartir entre usagers. Ces valeurs devront être définies sur deux points réglementaires, à Ners et Remoulins et serviront de base à la révision des autorisations de prélèvement par les services de l'Etat au plus tard en 2014.

Les premiers éléments disponibles qui découlent du PGCR, laissent pressentir une **forte réduction des volumes à prélever** à court terme. Cette tendance pourrait s'accroître à long terme (changement climatique). La recherche de solutions est donc une priorité pour notre territoire avec un **axe directeur** : les **économies d'eau**. La réflexion intégrera également la prospection de nouvelles ressources : retenues collinaires, eau du Rhône, augmentation du soutien d'étiage disponible...

Dossiers en bref

Bâtiments publics : Cardet, Ners, Brignon, Comps et Saint Geniès de Malgoirès bientôt à l'abri !

La réduction de la vulnérabilité des bâtiments aux inondations ne concerne pas que l'habitat. La commune de Cardet porte un ambitieux programme avec l'aide du SMAGE des Gardons qui vise à créer un espace refuge pour le groupe scolaire, éviter l'intrusion de l'eau dans le foyer, mettre hors d'eau la bibliothèque et le matériel sensible des services techniques.

Le SMAGE des Gardons porte pour le compte des communes de Ners, Brignon et Saint Geniès de Malgoirès un programme de travaux basé essentiellement sur la pose de batardeaux pour les mairies, crèche, foyer et école concernés par les inondations.

La mairie de Comps relocalise ses bureaux à l'étage du bâtiment actuel afin de réduire les dommages matériels en cas de débordements du Gardon ou du Rhône sur le déversoir de la digue.

Anticiper les crues sur les bassins versants non surveillés par les services de l'Etat

Le SMAGE des Gardons a achevé une étude visant à déterminer une méthode d'analyse de la pluviométrie en temps réel afin d'anticiper sur la formation des crues des bassins versants non couverts par le Service de Prévision des Crues Grand Delta. Le projet est poursuivi dans le cadre du partenariat liant le Conseil général du Gard et Météo France.



Gardon d'Alès aval

Plan de gestion durable du Gardon d'Alès aval

Afin de trouver un compromis entre les enjeux agricoles et le milieu naturel, un projet d'acquisition des terrains riverains du Gardon d'Alès aval a débuté. Le SMAGE des Gardons se propose d'**acheter à l'amiable 217 ha** sur les communes de **Saint Christol les Alès, Saint Hilaire de Brethmas, Ribaute les Tavernes et Vézénobres**. Il s'agit soit de préserver la bonne qualité environnementale existante, soit de reconstituer un cordon végétal continu d'une largeur minimale de 50 m en ensemençant d'anciens terrains agricoles. Un équilibre entre une faune et une flore diversifiées et de qualité et la protection de l'activité agricole en zone inondable est recherché.

Première mise en eau de l'Ouvrage de surstockage de Saint Geniès de Malgoirès

L'ouvrage de surstockage de Saint Geniès de Malgoirès a été inauguré le 5 octobre 2010. Depuis, il s'est mis trois fois en eau avec une hauteur maximale de 5 m sur les 14 m dont il dispose. Le service de contrôle des ouvrages hydrauliques de l'Etat a procédé à sa première visite postérieure à la réception de l'aménagement.



Mise en eau de l'ouvrage de surstockage

Projet en cours de démarrage : Anduze, Montfrin, Domazan

Le prolongement de l'actuelle digue d'Anduze va faire l'objet d'appel d'offres pour débiter la phase conception des aménagements.

A Montfrin, un maître d'œuvre a été désigné afin de préciser les travaux de désobstruction du pont de la route départementale 500.

Le Briançon est couvert dans sa traversée du village de Domazan. La commune et le SMAGE des Gardons ont signé une convention dans le but de réaliser des travaux de remise à ciel ouvert de la partie aval de ce tronçon.



Reconnaissance géotechnique à Meynes

Les projets avancés : Meynes, Anduze, Remoulins

L'étude d'un ouvrage de surstockage de protection de Meynes contre les crues du Valadas est en cours d'achèvement après la réalisation d'une campagne géotechnique. La phase suivante porte sur la **recherche de financements**.

Des travaux de restauration de la partie communale de la digue d'Anduze ont débuté en septembre 2011.

La définition de travaux de protection de berge des remparts de Remoulins en est au stade avant projet.



Révision du SAGE

Dernière ligne droite pour le SAGE, avec un projet de Plan d'Aménagement et de Gestion Durable et de règlement en voie d'être finalisés et proposés à la Commission Locale de l'Eau. Le calendrier d'adoption prévoit des **débats jusqu'au printemps**. Le SAGE devra alors suivre une procédure d'agrément et d'enquête publique avant d'être approuvé par arrêté inter préfectoral. La **gestion quantitative** (faibles débits d'étiage) ressort comme l'objectif majeur (cf dossier p5) au côté de la poursuite d'une bonne gestion du **risque inondation**.

En savoir plus en téléchargeant la plaquette : révision du SAGE sur www.les-gardons.com

Gestion des espèces invasives végétales

L'inventaire détaillé de l'état de colonisation des Gardons et de ses affluents, lancé en 2010 (cf *journal des Gardons* n°5), a mis en évidence une colonisation très rapide de la **Jussie**, du Rhône vers l'amont (très développée sur le Bas Gardon, présence en Gardonnenque, forte colonisation de certains plans d'eau) et une diffusion de la **Renouée** du Japon de zones de fortes contaminations (Gardon de Mialet, Salindrenque, Gardon d'Alès) vers l'aval. Quelques espèces en début de colonisation ont été identifiées (Berce du Caucase, Buddleia, Amorpha...). Ces éléments ont permis au SMAGE d'établir un **plan de gestion**, en cours de discussion, qui intègre des moyens conséquents. En parallèle les actions les plus urgentes de gestion se poursuivent : Grand Combien et Gardon d'Alès aval pour la Renouée et Gardonnenque pour la Jussie.

En savoir plus en téléchargeant les plaquettes espèces invasives et entretien sur le grand Combien : sur www.les-gardons.com



La Jussie sur l'étang de la Valliguière

Le SMAGE des Gardons en quelques chiffres

Budget 2011 - Fonctionnement : 1 376 465 €
(dont environ 200 000 € d'études et travaux) /
Investissement : 3 666 759 €

Equipe : 16 agents avec le soutien financier de l'Europe (FEDER), de l'Agence de l'eau, du SMD, de la Région LR, du Conseil général de Lozère et du Conseil général du Gard (membre)

	2010°	2011°°
Etudes	6%	32%
Travaux	94%	68%

Indicateur de budget (investissement)

° compte administratif °° budget prévisionnel

Mieux diffuser l'information

Le SMAGE a lancé en 2011 la réactualisation de son **site internet** et prévoit la mise en ligne d'un **serveur documentaire** permettant de télécharger les études et documents produits par le syndicat.

www.les-gardons.com

* Les différents projets présentés sont financés par l'Europe (FEDER), l'Etat, l'Agence de l'eau, la Région Languedoc-Roussillon, le Département du Gard, le SMD.

Gardons nature

Macromia, une libellule patrimoniale

Le 26 mai 2011, une libellule de l'espèce **Macromia Splendens** a été observée par M. Hentz de l'association Gard Nature sur le Gardon d'Anduze dans le cadre d'une sortie de sensibilisation au risque inondation de la classe de CE2 de Ribaute les Tavernes.

En forte régression au niveau national, la population de **Macromia** a trouvé refuge en Languedoc et notamment dans le Gard. Sa rareté et sa discrétion la rendent particulièrement difficile à observer. Cet odonate (la famille des libellules) se caractérise par sa grande taille et son abdomen noir à tache jaune. **Sa présence a également été confirmée sur le Gardon d'Alès** aval par EcoMed dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion durable du Gardon d'Alès aval.

Ces observations témoignent du lent retour au **bon état écologique** des Gardons après la période de forte extraction de matériaux de la fin du XXème siècle. La préservation et le redéploiement de la végétation en bord de cours d'eau permettra de maintenir la **biodiversité** présente sur les Gardons. ■



Partagez vos observations !

Le site internet www.naturedugard.org permet à la fois de **mieux connaître** la faune et la flore du bassin versant des Gardons mais également de **faire part de ses propres observations naturalistes** afin de partager les données et favoriser le développement de la connaissance des milieux naturels.

Cette initiative a reçu le **prix du jury 2010** du Conseil Général du Gard, au titre de l'Amélioration de la connaissance du patrimoine naturel, et une bourse de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Il est animé par l'association Gard Nature et piloté par un collectif d'associations et de structures publiques dont le SMAGE des Gardons.



Si ce n'est pas déjà le cas, vous pouvez vous **ABONNER** au journal des Gardons **GRATUITEMENT** en nous adressant vos coordonnées et en nous précisant si vous souhaitez recevoir votre exemplaire par courrier ou par courriel.





SMAGE des Gardons - 11 place du 8 mai - 30 044 NIMES Cedex 9 - Std. : 04 66 76 37 24 - Fax : 04 66 76 37 20 - Mail : contact@les-gardons.com